

LE FLASH D'ARMANCOURT

Mairie d'Armancourt—2 rue des Vignes Blanches—60880 ARMANCOURT



Soirée des bénévoles

Traditionnellement, les bénévoles de la commune se sont retrouvés, sur l'invitation de la municipalité.

Ce jeudi 13 octobre, les Présidents d'associations et leur bénévoles ont été mis à l'honneur et remerciés pour leur implication dans la vie de notre commune.

Cette soirée s'est terminée autour d'un buffet où chacun a pu échanger sur le programme des prochaines manifestations.



Le mot du Maire

Chères Armancourtoises, chers Armancourtois,

Au mois de septembre notre mairie comme d'autres communes s'est fait cambrioler. Le coût du préjudice est estimé à 15 000 €, dont une partie ne sera pas prise en charge par notre assurance. Nous avons perdu en quelques minutes les matériels de nos agents communaux et les rallonges électriques. Ces dernières faites sur mesure ne seront sans doute pas remplacées pour illuminer nos décorations au mois de décembre. Lors de la nuit de ce cambriolage, j'ai échangé avec les gendarmes qui sont épuisés et désabusés. Cette discussion a eu lieu avant les tentatives de meurtre au cocktail Molotov de ces dernières semaines. Par ces actes honteux, c'est notre République qui est mise à mal. Je soutiens nos forces de police et de gendarmerie. Donnons-leur les moyens de mener leurs missions dans de bonnes conditions. Leurs enquêtes sont classées sans suite ou les jugements qui en découlent ne sont pas appliqués. Le pré-requis est seulement la recherche du respect de chacun, de ses biens et de nos lois. La sécurité est une fonction régalienne qui doit être assurée pleinement et efficacement par l'Etat, au titre de l'équité sur le territoire français.

Nos associations, nos bénévoles par leurs actions et manifestations rendent notre quotidien plus léger. Je réaffirme toute ma reconnaissance aux femmes et aux hommes Armancourtois ou non, qui participent à la vie de notre village. De nombreuses manifestations sont prévues prochainement. Votre présence sera le meilleur des remerciements.

Les prochains travaux sur Armancourt sont axés essentiellement sur la sécurité routière et sur l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. Nous commencerons ces aménagements P.M.R par la mairie et sa cour dès la fin de l'année. En 2017 sera créé un passage surélevé au carrefour de la rue des Vignes Blanches. Ce dernier ouvrage viendra terminer les travaux dernièrement réalisés sur l'axe qui relie le bas et le haut de la commune.

Bien à vous
Eric BERTRAND

La fibre optique à Armancourt

La société SFR crée actuellement le nœud de répartition sur la zone de Mercières.

De cet endroit, la fibre alimentera une armoire sur notre commune qui sera installée face à la mairie.

Ce dernier équipement diffusera les données numériques vers les habitations de la commune.

La fibre sera commercialisée sur le 1^{er} semestre 2017 par différents opérateurs.



Élagage des arbres et arbustes



Il vous est rappelé que l'élagage de vos arbres et arbustes est nécessaire pour le bien du voisinage.

Ils ne doivent pas déborder sur le domaine public.



De nouveaux candélabres

En complément de l'aménagement, sur le parking de la mairie, d'une place de stationnement réservée aux personnes handicapées, nous venons de commander un nouveau candélabre pour augmenter la visibilité la nuit sur le passage piéton de la mairie.

Nous profitons de ces travaux pour changer l'éclairage du Monument aux morts. Nous supprimons ceux en place par des réverbères qui répondent aux exigences environnementales. Nous réduisons également notre impact par un éclairage ciblé pour limiter les perturbations des insectes et des animaux nocturnes.



Bienvenue à l'école Albert EVELOY

Nous avons le plaisir d'accueillir, depuis la rentrée scolaire à l'école d'Armancourt, trois nouvelles enseignantes en classe multi-niveaux.



Cécile LEFEVRE
Directrice



Camille CADINOT
Maternelle



Béatrice OBRY
Maternelle et élémentaire

Leur intégration rapide permet un bon fonctionnement des classes.
Nous leur souhaitons la bienvenue.

La liste d'opposition au démarchage téléphonique

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi (voir site).



bloctel.gouv.fr

Trophées de la réussite



La commune organise encore cette année cette cérémonie afin d'honorer les personnes, les

enfants et adolescents, tous domaines confondus, qui se sont distingués au cours de l'année.

Nous vous invitons donc à vous faire connaître auprès de la mairie pour représenter notre village.

Chaque lauréat sera récompensé.



Pour recevoir toute l'actualité de votre commune, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet www.armancourt.fr pour vous y abonner.

Le saviez-vous ?

La vitesse réglementée de circulation dans la rue des vignes blanches est à 40 km/h.



Itinérance en Pays de l'Oise

Samedi 5 novembre
à 20h30 à la salle polyvalente

« LES FILS CANOUCHE »

avec

Xavier MARGOGNE,

guitare rythmique

Benoît PIQUET,

contrebasse

Samuel THEZE,

clarinette, clarinette basse

Maxime PERRIN,

accordéon

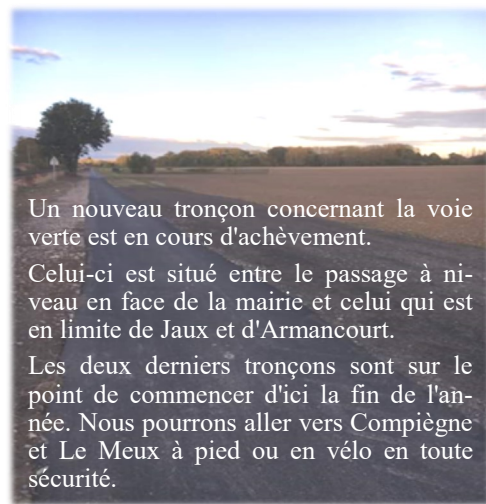


Après le succès rencontré la saison dernière en Itinérance, « Les Fils Canouche » nous donnent une fois de plus rendez-vous pour un concert à la fois festif et plein d'émotions.

Venez nombreux !

Inscription en Mairie

La voie verte avance



Un nouveau tronçon concernant la voie verte est en cours d'achèvement.

Celui-ci est situé entre le passage à niveau en face de la mairie et celui qui est en limite de Jaux et d'Armancourt.

Les deux derniers tronçons sont sur le point de commencer d'ici la fin de l'année. Nous pourrions aller vers Compiègne et Le Meux à pied ou en vélo en toute sécurité.

Les prochaines manifestations :



- * **Vendredi 11 Novembre** : Commémoration de l'Armistice à 11h55 au cimetière
- * **Vendredi 18 novembre** : Soirée Beaujolais organisée par le comité des fêtes
- * **Samedi 3 et dimanche 4 décembre** : Marché de l'Avent organisé par l'association « les P'tites Créas »
- * **Lundi 5 décembre** : Hommage aux victimes des combats d'Afrique du Nord
- * **Samedi 10 décembre** : Loto organisé par l'Amicale de l'Ecole d'Armancourt
- * **Vendredi 16 décembre** : Arbre de Noël des élèves et distribution des colis de fin d'année aux personnes âgées salle polyvalente organisé par la commune et l'Amicale de l'école d'Armancourt